

Monsieur Laurent PIEN
Président de la commission locale de l'eau
Syndicat de la Vire
70 rue du Neufbourg
50 000 Saint-Lô

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'AMENAGEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRANSITIONS**
Direction du cycle de l'eau et des infrastructures
Dossier suivi par : Lili ROBERT
02.14.16.01.02 / Courriel : lili.robert@saint-lo-agglo.fr
Nos Réf. : LR-SL / 2026
Vos Réf. : Projet Agglo21

À Saint-Lô, le 2 juillet 2026

Objet : Réponse à l'analyse du projet d'aménagement de la phase 2 de la zone d'activité Agglo 21

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre réponse et votre analyse technique du projet d'aménagement de la phase 2 de la zone d'activité Agglo 21, au regard du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Vire.

Je prends bonne note que le projet respecte le règlement du SAGE de la Vire et qu'il est compatible avec le plan d'aménagement et de gestion durable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le président de Saint-Lô Agglo,

Fabrice LEMAZURIER

